

Nom et prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Messagerie électronique _____ @ _____

Célibataire Union libre Marié(e) Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf (ve)

Collectivité employeur _____

Titulaire Stagiaire Auxiliaire Contractuel(le) Autre : Précisez _____

Code agent Plurélya / identifiant de connexion Extranet **a** | | | | | | | (obligatoire)

INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour connaître le montant de nos prestations reportez-vous sur le livret des prestations du PASS petite couronne.
Cochez l'allocation demandée et reportez-vous au numéro dans les pages suivantes (pièces à joindre et compléments d'information).
Tout document à caractère **confidentiel** peut être joint au formulaire de demande sous enveloppe fermée (avis d'imposition, etc.).

PRESTATIONS DEMANDÉES	Date de l'évènement (mention obligatoire)
1 <input type="checkbox"/> Aide Familiale/Ménagère	Date :
	Exercice demandé (mention obligatoire)
2 <input type="checkbox"/> Allocation Enfants Handicapés	Année :
3 <input type="checkbox"/> Allocation Complémentaire Handicapés	Année :

Visa Demandeur

Date ____/____/____

Signature

1 AIDE FAMILIALE/MÉNAGÈRE

- Par suite de maladie, maternité ou d'hospitalisation de l'agent ou pour tierce personne (réservé à l'agent ou son conjoint bénéficiaire de l'allocation de compensation).
- **Pièces obligatoires à joindre** : Le certificat médical. Une prise en charge de la CAF, la CARSAT, la mutuelle, la caisse de retraite, le Conseil Général ou l'APA et/ou pour les bénéficiaires de l'allocation de compensation : la copie de l'accord de la CDAPH. La facture acquittée de l'organisme employant l'aide ménagère ou familiale. L'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 (en l'absence de cet avis le barème le plus bas sera appliqué), la copie du dernier décompte de la CAF. En cas d'enfant à charge, la copie du livret de famille.

2 ALLOCATION ENFANTS HANDICAPÉS

- Taux du handicap : à partir de 50 %. Âge limite : 26 ans dans l'année civile.
- **Pièces à joindre** : copie de la carte d'invalidité ou de l'attestation de la CDAPH mentionnant le taux d'handicap de l'enfant.

3 ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE ENFANTS HANDICAPÉS

- En complément de l'allocation enfants handicapés
- **Pièce à joindre** : attestation de la CDAPH (mentionnant la catégorie 3, 4, 5 etc...), prestation de compensation du handicap ou allocation compensatrice tierce personne (MDPH), pension d'invalidité 3^{ème} catégorie (Sécurité Sociale).